

4lok

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 70 rue du docteur louis destre 42100 ST ETIENNE

NOMINATION DU PRÉSIDENT

La soussignée :

Mme Camille GRANJEON, demeurant 10 Impasse Des Cèdres 42100 ST ETIENNE,

agissant en qualité de seul associé de la société par actions simplifiée **4lok** au capital de 100 euros,
dont le siège social est 70 rue du docteur louis destre 42100 ST ETIENNE,

nomme en qualité de président de la Société pour une durée illimitée

- **Mme Camille GRANJEON** demeurant 10 Impasse Des Cèdres 42100 ST ETIENNE

Mme Camille GRANJEON dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Mme Camille GRANJEON accepte les fonctions de président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le président ne percevra aucune rémunération au cours du premier exercice, sous réserve de toute décision de l'associé unique intervenant ultérieurement et lui attribuant une rémunération.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à **ST ETIENNE**
Le 13-02-2025

Mme Camille GRANJEON